



BVVB INFO N°148

La Ville du Bois, 18 décembre 2018



ASSEMBLEE GENERALE DE BVVB DU 8 DECEMBRE ET APPEL A COTISATION 2019

Nous remercions l'ensemble de nos adhérents présents ou représentés. Notre taux de participation est assez significatif : 68,75%. Cela nous conforte dans notre envie de continuer notre mission.

Le compte rendu en cours de rédaction sera approuvé par notre Conseil d'Administration du 9 janvier 2019. Il vous sera adressé dans les jours qui suivent.

Vous êtes également nombreux à avoir renouvelé votre adhésion. Ils restent quelques retardataires et nous ne doutons pas de leur soutien. Le bulletin ci-dessous est à votre disposition. Merci d'avance.

BULLETIN D'ADHESION 2019

Nom : _____ Prénom : _____

Nombre de personnes habitant le foyer : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Localité : _____

Tel : _____ Email : _____

Cotisation versée : _____ Chèque : Espèces :

Participation minimale par foyer : 6 € Chèque à libeller à l'ordre de « Bien Vivre à La Ville du Bois ». Un reçu vous sera envoyé dès réception de votre adhésion

Depuis le 25 mai 2018, la loi nous oblige à vous informer sur la protection des données personnelles (RGPD). Depuis 2006, BVVB a déclaré à la CNIL les fichiers détenus. BVVB détient deux fichiers collectant vos informations personnelles : un fichier « EXCEL » unique reprenant les données du bulletin d'adhésion, et un fichier sur la boîte messagerie « YAHOO » pour vous communiquer les informations issues de notre activité. BVVB s'engage à ne pas transmettre à des tiers ces fichiers pour des fins commerciales. BVVB reste à votre disposition pour des renseignements complémentaires.

La suite au verso...





GRAND PARIS EXPRESS

En ce qui concerne notre secteur, nous sommes dans l'attente de la ligne 18 reliant Versailles-Chantiers à Aéroport d'Orly. C'est peu face au cruel manque de transports en commun efficaces. C'est également une des causes du retard dans l'installation du Transport en Commun en Site Propre reliant Massy à Arpajon. La réalisation de la ligne 18 devrait être réalisée entre 2027-2030. C'est encore bien loin.

Selon un dossier paru dans le Parisien du 23 novembre 2018, les temps de trajets seront largement diminués, parfois du simple au double. Et par le jeu des interconnexions, les transversales seront facilitées.

Dans le même temps, il ne faut pas oublier que l'Etat recherche toutes les possibilités pour réduire les trajets en voiture. La Région Ile-De-France a déjà annoncé la création de parkings d'accueil en périphérie de la banlieue.

LES HOPITAUX DE PROXIMITE CONDAMNES

La Maire de Longjumeau, Madame Sandrine GELOT, a organisé une réunion d'information sur ce sujet le 27 novembre 2018.

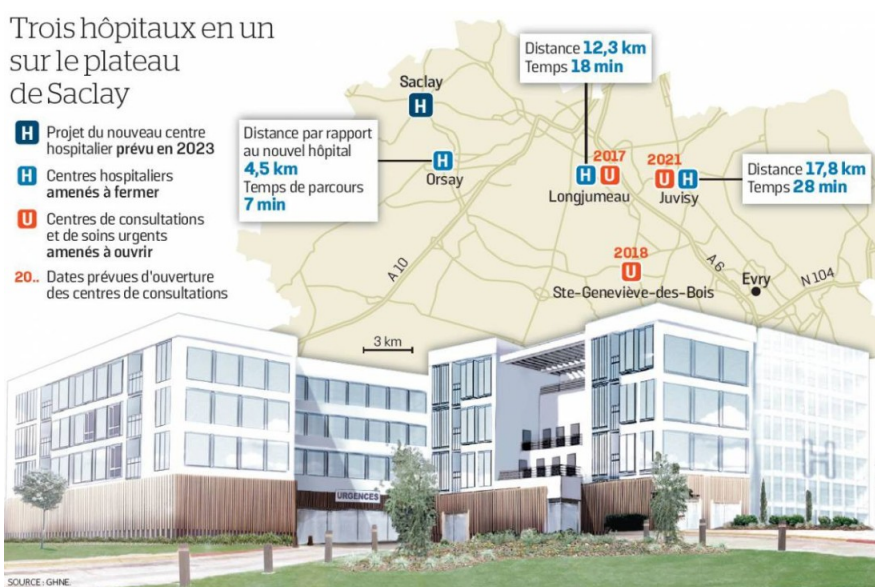
Elle a confirmé la fermeture des trois hôpitaux : Longjumeau, Juvisy et Orsay. A la place, l'hôpital unique du Nord Essonne ouvrira à SA-CLAY en 2024 regroupant les activités des trois hôpitaux fermés. Mais les structures actuelles vont être utilisées en CCSU (Centre de Consultations et de Soins Urgents). Selon la gravité de

l'état du patient, celui-ci sera dirigé vers un CCSU par les secours, et dans les cas les plus graves, dirigé vers l'hôpital unique du Nord Essonne de Saclay.

Dans la période actuelle où les déserts médicaux grandissent, il faut espérer que les CCSU seront aptes à remplacer les services des urgences trop encombrés. Mais encore faut-il que les conditions de circulation ne soient pas un frein à l'acheminement des cas extrêmement graves.

C'est le risque que prennent nos politiques et l'ARS (Agence Régionale de Santé). En chiffres, les trois hôpitaux condamnés offrent actuellement une capacité d'accueil de 985 lits contre 686 lits à l'avenir. Et pourtant, la population va continuer de croître avec les constructions que nous constatons.

On le voit bien, c'est encore pour des raisons budgétaires que ces programmes se mettent en place.





NOUVELLES MISES AUX NORMES DES PISTES D'ORLY

Nous avons été informés que les travaux reprendront du 29 juillet 2019 au 2 décembre 2019.

Les travaux concernent la piste n°3 qui doit être mise aux normes européennes. En plus des systèmes de navigation au sol et des feux de balisage, les travaux devraient comprendre la démolition complète de toute la chaussée en béton et sa reconstruction, ainsi que le désamiantage des réseaux.

Pour remplacer la piste n°3, la piste n°2 sera ouverte à partir de septembre (sens nord-sud), pour suppléer la piste n°4. Simple petite compensation.

Des réunions publiques devraient être organisées en début d'année, mais nous doutons d'en être informés.

REVISION DU PLU

Au cours de notre Assemblée Générale, il nous a été demandé de contacter notre Maire pour que l'ensemble des documents soient consultables sur le site de la Mairie.

Le 10 décembre, nous avons adressé un courrier à notre Maire dans ce sens, mais également le même courrier au Préfet de l'Essonne et au Président de la Communauté Paris Saclay.





Le 17 décembre, à l'ouverture de la consultation de cette enquête publique, Monsieur Gérard TESSIER a eu la confirmation de l'acceptation de notre demande.

La procédure est la suivante :

Se rendre sur le site de la Mairie : www.lavilledubois.fr

Cliquer sur « une enquête pour s'exprimer »

Les quatre liens suivants sont les principaux fichiers à consulter selon votre positionnement dans la commune :

-  [3. Projet d'Aménagement et de Développement Durables](#)
-  [4. Orientations d'Aménagement et de Programmation](#)
-  [5. Zonage](#)
-  [6. Règlement PLU](#)

Selon votre zone, vous vous reportez au règlement PLU et vous aurez les informations modificatives de votre secteur, et le temps nécessaire pour lire et comprendre, rédiger vos remarques et souhaits à adresser au Commissaire Enquêteur, soit par courrier, par mail ou en lui remettant en mains propres au cours de ces trois prochaines présences :

- Samedi 22 décembre de 9h à 12h
- Mardi 8 janvier 2019 de 14h à 17h
- Samedi 19 janvier 2019 de 9h à 12h

Votre participation est très importante.